

## Annexe 13 – Épreuve de contrôle du BTS – BTS métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie – U2 : expertise scientifique et technologique

## Grille nationale d'évaluation

luméro du candidat :				
Iom et prénom du candidat :				
cadémie :				
ate de l'épreuve :				
CRITÈRES D'ÉVALUATION	Niveau de maîtrise			
	NT	ı	Α	М
10biliser des connaissances scientifiques ou technologiques				
Analyser un dossier scientifique ou technologique				
nterpréter des résultats				
Argumenter				
Communiquer				
NT : : non traité – I : insuffisant – A : acceptable – M : maîtriser	Note: / 20			
ppréciation portée par l'examinateur :				
om et signature de l'examinateur :				

<sup>©</sup> Ministère de l'Éducation nationale – education.gouv.fr

<sup>©</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace – esr.gouv.fr